

Plan de zonage n° 201569_438

Zone d'habitation

H1 – unifamiliale
H2 – bifamiliale et trifamiliale
H3 – multifamiliale
H4 – collective
H5 – éco-quartier

Zone commerciale

C1 – voisinage
C2 – artériel léger
C3 – commerce régional
C4 – ambiance
C5 – grande surface
C6 – station-service
C7 – service relié à l'auto
C8 – bureaux

Zone communautaire et utilité publique

P1 – éducationnel et récréatif de voisinage
P2 – communautaire
P3 – infrastructure et équipement
P4 – communautaire religieux

Zone industrielle

I1 – industrie légère
I2 – industrie moyenne
I4 – industrie d'innovation en agriculture (zone Agtech)

Zone agricole

A1 – culture, élevage et production animale
A2 – agroforestière

Zone conservation

CON1 – conservation-riveraine
CON2 – conservation-nature

Zone mixte

IC – industrielle-commerciale
MX – mixte urbain

Affectation

- Agricole
- Commerciale
- Communautaire et utilité publique
- Conservation
- Habitation
- Industrielle
- Mixte

Note:

Cette carte inclue les amendements 438-1 à 438-56.

Réalisation:

Ville de Repentigny.
Division géomatique et système d'information.

Avril 2025.

Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain

Zone composée de sols à prédominance argileuse :

- NA1 : avec ou sans érosion, susceptible d'être affecté par des glissements d'origine naturelle ou anthropique
- NA2 : sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique

Note : Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

